

**PROCES-VERBAL
DE LA REUNION DU BUREAU FEDERAL
N°4/2023 - 23 MARS 2023
VISIOCONFERENCE**

Présidence	André Giraud
Présents	Jean-Marie Bellicini, Arnaud Flanquart, Jean-Jacques Godard Jean Gracia, Michel Huertas, Emmanuelle Jaeger, Alain Talarmin, Jean Thomas, Anne Tournier-Lasserve, Didier Vareecke, Christine Virlouvet
Assistent	Romain Barras (DTN), Jean-Marc Beraud (Président du CNL, Christophe Halleumieux (Directeur de cabinet), Philippe Leynier (DTN), Cécile Veyrier (DTN)
Excusés	Dominique Carlac'h, Marcel Ferrari, Christine Mannevy, Martine Prévost, Patrick Ranvier (DTN), Souäd Rochdi (Directrice générale)

- Début de la réunion à 18 h -

1. OUVERTURE

André Giraud remercie les personnes présentes pour ce Bureau exceptionnel, consacré au projet de Centre national d'athlétisme sur le site du stade Robert-Bobin à Bondoufle (Essonne).

Il rappelle que nous avons déjà évoqué en 2017 ce projet qui s'intitulait alors : « Cluster Grand Paris Sport ». Mais le covid, entre autres, a perturbé l'avancement prévu.

Il donne la parole à Anne Tournier-Lasserve qui est particulièrement impliquée dans ce projet qui a évolué.

2. INTERVENTION DE ANNE TOURNIER-LASSERVE

La Vice-présidente présente le projet de Centre national d'athlétisme. (Cf. document joint)

Depuis 2017, un projet d'un modèle innovant pour le sport a été lancé par l'association Grand Paris Sport. De nombreux ateliers, avec plus de 300 personnes de haute qualité, se sont rencontrées pour réfléchir sur ce qui pourrait être un des éléments de l'héritage des JOP 2024. L'objectif était de fédérer les divers acteurs en lien avec le sport, et rassembler les idées et les propositions pour réussir à construire un grand campus sport, orienté sur **les axes de l'éducation, la formation, le sport de haut niveau, la recherche, la santé, le sport loisir, le développement économique sportif, le mouvement sportif.**

Le territoire est composé de deux universités, de plus de 30 laboratoires, 4 grandes écoles, 40 établissements supérieurs, plus de 1000 chercheurs sur un Génomole, plus de 20.000 étudiants, dont 3000 étrangers, et de nombreuses associations sportives.

Le projet avait été présenté par l'association lors du précédent mandat fédéral au bureau fédéral et au comité directeur, mais, ces deux-trois dernières années, le Covid et les diverses élections des collectivités ont mis un frein au projet. Aujourd'hui les collectivités et les acteurs du territoire ont décidé de continuer la mise en œuvre du projet en lien, notamment, avec les fédérations sportives. L'agglomération Grand Paris Sud, le Département de l'Essonne, en lien avec l'association créatrice, ont pris la main pour coordonner les diverses négociations et les premières actions concrètes.

Les élus des collectivités territoriales ont choisi d'avoir un partenaire fort et reconnu pour être la « tête de gondole » de ce futur lieu reconnu pour la pratique sportive des habitants du territoire. Les collectivités envisagent donc, en lien avec la F.F.A, la création d'un centre national d'athlétisme sur le site autour du stade Robert-Bobin de Bondoufle, bien connu du monde de l'athlétisme du fait de l'organisation de nombreux championnats de France d'athlétisme depuis 20 ans.

Le Centre National d'athlétisme serait installé dans le stade Robert-Bobin et autour du stade sur un foncier appartenant aux collectivités.

Plusieurs acteurs seront également installés dans la zone, dans le cadre d'un campus sport : l'université d'Evry (département STAPS), la clinique du sport, les laboratoires de recherche, l'incubateur de start-ups, d'autres fédérations, le centre de formation d'un club de football de haut niveau (D1 féminine- jeunes hommes), le monde économique du sport ...

De ce fait, de nombreux équipements du campus sport pourraient être mutualisés : hébergements, stationnements, transports (A6, A5, A10, A11, Francilienne, Tram, RER, liaisons douces), entreprises spécialisées dans le sport...

Le centre national d'athlétisme serait basé sur plusieurs équipements.

- Le stade Robert-Bobin rénové en 2022.
- Une salle d'athlétisme couverte spécifique. (3500 à 4000 places)
- Une piste d'échauffement extérieure de 400m.
- Des aires extérieures de lancers couvertes.
- Parcours pour tous (footing, marche nordique, aménagement côtes...).

Il pourra accueillir les stages et les rassemblements des équipes de France, les événements départementaux, régionaux, nationaux voire internationaux (championnats ou meetings), les activités des structures déconcentrées de l'athlétisme...

Mais le but de ce centre national d'athlétisme est, en plus des activités sportives des athlètes, surtout basé sur la mutualisation ou la complémentarité avec les autres acteurs du secteur territorial.

En premier lieu, l'université pour la formation, la création de filières spécifiques athlétisme, le lien avec l'OFA pour les diverses formations des officiels, dirigeants, entraîneurs, avec les nouvelles techniques numériques. Au sein des laboratoires universitaires, des projets de recherche pourraient être développés notamment pour la haute performance, pour accompagner les sportifs et les faire progresser dans l'amélioration des performances.

La mutualisation se ferait avec la clinique du sport pour permettre une réactivité très forte lors d'éventuelles blessures pendant les entraînements, ou compétitions, et pour aider à un suivi post-opératoire ou de prévention, nécessaire à une amélioration de la performance.

Le sport de haut niveau pourrait échanger avec les autres fédérations pressenties sur le site du campus : volley, base-ball, squash, ... ou les clubs élite : Fleury Football club, ... Les expériences de chacun pourraient amener des partages de haute qualité pour progresser dans des domaines communs.

Notre Fédération et les structures déconcentrées pourraient aussi avoir des contacts et des relations avec les start-ups du territoire et le monde économique installés sur le territoire pour permettre des partenariats, mais aussi construire le sport de demain, et dans des particularités comme le e-sport qui commence à prendre de l'ampleur dans la société.

Le sport-loisirs n'est pas oublié, surtout dans l'athlétisme, puisque des espaces naturels sont implantés sur le site, avec le bois de St Eutrope, et de nombreuses liaisons douces implantées pour pratiquer des disciplines comme la marche nordique, le footing, le running, l'entretien physique...

Ce grand projet doit être un des phares de la région et du département pour le sport, et également pour les décennies à venir pour la France et l'International.

Les acteurs concernés doivent aujourd'hui mettre tout en œuvre pour rassembler les moyens financiers et mettre en commun leurs forces pour aboutir à la création du centre national d'athlétisme et du campus sport. Chacun doit, dans la mesure de ses possibilités, partager les financements qu'il peut mettre dans le projet pour sa réussite : Agglomération Grand Paris Sud, Département de l'Essonne, Région Île-de-France, Etat, Université de Paris Saclay (Evry- Plan Etat-Région), Clinalliance pour la clinique du sport, entreprises privées dans le cadre du « naming », le mouvement sportif. La FFA a indiqué qu'elle ne pouvait pas apporter d'investissement financier. Mais, déjà des collectivités ont pris déjà des délibérations budgétaires pour la création de ce grand espace sportif.

Lorsqu'une décision officielle de chaque acteur, dont la FFA, sera définitivement prise, il sera utile de mettre en place un Groupement d'Intérêt Public (GIP) pour suivre le projet et participer aux choix et aux décisions à chaque étape de la construction du centre et du campus. La gestion du centre national d'athlétisme (choix à définir : régie, fédération, délégation de service public, collectivités) sera un des points clés à choisir afin que notre Fédération puisse être prioritaire, que la mutualisation soit réalisable et que le modèle économique soit solide et cohérent.

André Giraud remercie Anne Tournier-Lasserre pour cette présentation très complète. Il a lui-même participé à plusieurs réunions et, pour lui, il est souhaitable que la FFA s'associe à ce projet, mais sana en être le porteur. La meilleure solution semble bien être la création d'un GIP.

Jean-Jacques Godard rappelle qu'il a participé naguère au projet de construction du stade Robert-Bobin sur lequel ont eu lieu de nombreuses compétitions nationales et des matchs internationaux. Ce stade est très bien équipé avec une pelouse particulière qui permet la pratique du football mais aussi des compétitions de lancers longs. Il faudra cependant être très clair sur le fonctionnement (qui paie quoi).

Un peu dans le même ordre d'idées, Arnaud Flanquart demande ce que la FFA va apporter au GIP.

Anne Tournier-Lasserre indique que la FFA apportera son expertise, ses compétences et notre intention d'être acteur. Il n'est pas question que la FFA apporte le moindre euro de subvention.

Emmanuelle Jaeger s'interroge sur la façon dont seront répartis les équipements et le coût de leur utilisation.

André Giraud confirme que tout n'est pas finalisé avec précision. La FFA fera vivre les installations prévues et pourra participer au fonctionnement selon les économies réalisées au niveau de l'utilisation de l'INSEP dont les tarifs deviennent absolument prohibitifs. Le football, le rugby, le handball ne sont plus présents à l'INSEP.

Anne Tournier-Lasserre précise qu'il pourra y avoir une cogestion avec l'université, les STAPS, qui trouveront tout sur un même site. On peut même envisager une filière spécifique athlétisme.

La gestion doit être assurée par les collectivités. Le stade Robert-Bobin est déjà géré par le Conseil départemental de l'Essonne. En ce qui concerne la salle, la priorité sera donnée aux sports. Mais il pourra y avoir aussi parfois des foires, des salons, etc.

Marcel Ferrari confirme qu'un GIP est la meilleure solution, plutôt qu'une délégation de service public (DSP). Mais pour la salle, il faudra rapidement prévoir des projets « commerciaux » pour diminuer les coûts de fonctionnement.

Christine Virlovet confirme que l'utilisation de l'INSEP ou du CNSD (Centre national des sports de la défense) est très onéreuse car il s'agit de partenariats public-privé, ce qui entraîne une hausse du coût des prestations facturées.

Cécile Veyrier indique que la DTN est intéressée par ce projet, même s'il ne pourra pas toujours concerner toutes les spécialités. Il y aura encore des stages à l'étranger, entre autres, pendant l'hiver.

Arnaud Flanquart fait remarquer qu'on a aussi de nombreuses conventions avec des collectivités territoriales pour organiser des stages, colloques, etc.

André Giraud est bien conscient que nous devons trouver le bon équilibre. Il constate que ce projet de centre national de l'athlétisme intéresse les membres du Bureau fédéral, et, après discussion, ceux-ci s'accordent sur une déclaration d'intention pour entrer dans un GIP selon les conditions évoquées au cours de la discussion.

Le Bureau s'accorde alors sur une déclaration d'intention.

3. IMPLANTATIONS

Michel Huertas souhaite soumettre au Bureau fédéral la validation de deux compétitions :

- Championnats de France de Kilomètre Vertical (KV) à Orcières (PCA) le 5 août 2023 - validation
- Championnats de France de 5 km à Saint-Omer (H-F) le 22 septembre 2023 - Après discussion, le Bureau fédéral donne son accord de principe en attente du retour du pôle marketing.

Un problème se pose pour l'organisation des Championnats de France U23 de cet été. Nous n'avons qu'une candidature ; mais la structure organisatrice refuse de payer le droit d'entrée (10K€). Après discussion le Bureau fédéral est d'accord pour diviser le droit d'entrée par 2.

Par ailleurs, Jean-Marc Beraud fait remarquer que la classification des Championnats de France en 4 catégories n'est sans doute plus vraiment pertinente tout comme la dénomination de certaines finales nationales. En effet, les collectivités rechignent à subventionner l'organisation -ou les déplacements de clubs ou comités départementaux- lorsque les compétitions ne s'appellent pas « championnats de France ». Il en va ainsi des finales nationales du Challenge Equip'Athlé, des Pointes d'or ou de la Coupe de France des ligues U16.

Une discussion s'engage ensuite sur les dates d'appel à candidature en fonction des compétitions. Nous devons largement anticiper et prévoir notre calendrier deux ans à l'avance.

Si, par exemple, une structure propose sa candidature pour l'organisation de Championnats de France se déroulant à l'automne 2024 (début de la saison 2024-2025), elle aura intérêt à demander des subventions aux collectivités avant que les budgets 2024 ne soient bouclés, autrement dit, avant la fin de l'année 2023 (début de la saison 2023-24).

Jean-Marie Bellicini
Secrétaire général

Alain MARTRES
Secrétaire général adjoint

Annexe :

- [Projet de Centre national d'athlétisme](#)